



AROEVEN Aquitaine  
Tour Paul Victor de Sèze  
114 rue Georges Bonnac  
33000 Bordeaux  
05 40 54 70 40

SKALEJ Vincent  
Responsable du séjour  
Pérou-terre des Incas  
Du 09/08/2018 au 24/08/2018  
Réf : 144  
Tél : 06.22.21.49.46

## Pérou-terre des Incas

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir choisi l'AROEVEN pour les vacances de votre enfant. Voici les informations concernant l'organisation de son séjour.

**VOYAGE** • Avion

<b>DEPART</b>	Rendez-vous le jeudi 9 août 2018 à 07h20 Aéroport de Bordeaux - Mérignac Hall A Départ à 09h20  Prévoir un pique nique pour le 1er repas
<b>RETOUR</b>	vendredi 24 août 2018 à 16h55 Aéroport de Bordeaux - Mérignac Hall A

### **CORRESPONDANCE**



Si vous souhaitez écrire à votre enfant pendant le séjour, précisez Sur ce séjour la correspondance postale est délicate du fait de l'itinérance. En cas de problème grave, envoyez un sms au responsable du séjour ou contacter l'AROEVEN Aquitaine

**DOCUMENTS INDISPENSABLES**

**A retourner à l'AROEVEN**

- La fiche de renseignements (si ce n'est pas déjà fait)
- **IMPORTANT** : Le **solde du séjour** est à envoyer, le plus rapidement possible (excepté pour les séjours réglés par des organismes : CE ou autres) à l'AROEVEN. Vous pouvez aussi régler sur le site <http://www.aroeven-bordeaux.fr/>



**Pour les jeunes qui suivent un traitement médical**, joindre une photocopie d'une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

Pour les bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle), fournir obligatoirement les photocopies de l'attestation CMU et de l'attestation de la carte vitale concernant l'enfant sinon, en cas de maladie, les remboursements seront demandés à la famille.

- Autorisation de sortie du territoire avec la copie de la pièce d'identité de la personne qui signe le document

Le jeune devra être en possession des documents suivants au moment du départ :

- Passeport en cours de validité obligatoire (fournir une copie recto verso à l'inscription)
- Certificat médical pour la pratique de la randonnée en altitude

# Colo pratique

## **Comment se passent le départ et le retour de mon enfant ?**

Le directeur et les animateurs accueillent parents et enfants au point de rendez-vous convenu. Les jours de départ et de retour, un responsable Aroeven est également présent en complément de l'équipe d'animation.

## **Qui va s'occuper de mon enfant ?**

Les jeunes sont encadrés par un directeur BAFD (ou équivalent) et son équipe d'animation, dans le respect de la législation en vigueur. Lors des séjours linguistiques anglophones où les jeunes sont placés en famille, l'encadrement est assuré par l'association partenaire ArtColang.

## **Qui conduit les activités ?**

Les activités sportives nécessitant un encadrement spécialisé sont menées par des animateurs diplômés Brevet d'Etat, Brevet Fédéral ou par des animateurs qualifiés. Pour certaines activités artistiques et culturelles, l'AROEVEN fait appel à des spécialistes.

## **Sur quels critères sont choisis les hébergements ?**

Les structures que nous utilisons sont conformes aux règles en vigueur concernant l'accueil de mineurs (nombre de jeunes par chambre, couchage individuel, non-mixité des chambres, présence d'une infirmerie...). Pour les séjours itinérants les jeunes sont hébergés en camping, offrant le confort et l'hygiène nécessaires à l'accueil collectif de mineurs.

## **Que mangera mon enfant ?**

Petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner sont inclus. Dans la mesure du possible, nous tenons compte de tout régime alimentaire signalé au préalable. A l'étranger, les menus intègrent les spécificités locales (produits, composition, horaires...). En camping, le groupe de jeunes participe à l'élaboration des menus, à l'achat des denrées et à la préparation des repas.

## **Et si mon enfant est malade ?**

Un animateur «assistant sanitaire» veille à la santé et à l'hygiène des jeunes. En cas de maladie ou d'accident, le jeune bénéficie d'une consultation médicale (médecin ou hôpital). L'assistant sanitaire ou le responsable du séjour prévient la famille.

L'AROEVEN fait l'avance des frais médicaux et le responsable du jeune s'engage à lui rembourser sur facture dès le retour du séjour. La feuille de soins sera délivrée en échange de ce paiement.

## **Le linge sera-t-il lavé ?**

Lorsque la durée du séjour est supérieure à 12 jours, le linge est lavé. En camping, les adolescents assurent eux-mêmes l'entretien de leur linge avec les conseils d'un animateur.

## **Comment aurai-je des nouvelles de mon enfant ?**

Un serveur téléphonique, mis en place pour les séjours minis et juniors, accessible 7j/7 et 24h/24, informe les parents du bon déroulement du séjour, même depuis l'étranger. Le numéro d'appel et le code d'accès vous sont communiqués dans la lettre d'informations.

Les coordonnées du centre ou du directeur y figurent également ; merci de ne les utiliser qu'en cas d'urgence aux heures des repas. Nous vous invitons davantage à écrire à votre enfant et à lui fournir papier et enveloppes libellées (adresse des parents, grands-parents...) et timbrées. Recevoir une carte fait tellement plaisir !

## **Mon enfant pourra-t-il garder son téléphone portable ?**

Pour les adolescents, l'usage du portable est toléré en dehors des heures d'activités et des temps de vie collective. Les horaires d'utilisation seront communiqués aux jeunes par l'équipe d'animation. Nous demandons aux familles comme aux jeunes de respecter les horaires définis et de limiter leurs appels au strict minimum pour ne pas perturber la vie du séjour. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'un téléphone portable. L'encadrement ne pourra prendre la responsabilité de conserver les téléphones des jeunes.

## **Combien devrai-je lui donner d'argent de poche ?**

Pour acheter cartes postales ou souvenirs, prévoyez une somme raisonnable et adaptée à l'âge de votre enfant et à la durée de son séjour. Mettez l'argent dans une enveloppe avec son nom et le montant. S'il a moins de 12 ans, un animateur référent en aura la responsabilité durant le séjour. En fonction du responsable du séjour, les plus de 12 ans auront la possibilité de conserver leur argent de poche ou de le confier à un animateur. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent n'ayant pas été placé sous la responsabilité d'un adulte.

## **Mon enfant pourra-t-il emporter son lecteur MP3 ou sa console de jeux ?**

Un centre de vacances n'est pas un lieu approprié pour amener objets ou vêtements de valeurs. Laissez-les plutôt à la maison, votre enfant aura plaisir à les retrouver en rentrant. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'objets personnels durant le séjour.

## **Quelles seront ses obligations ?**

En tant que membre d'un groupe, chaque jeune aura des droits et des devoirs. Le respect de la différence, du rythme de chacun, la solidarité et la tolérance devront guider ses comportements. Les règles de vie seront définies et exposées en début de séjour avec les jeunes et tous devront participer aux tâches inhérentes à la vie en collectivité. Les comportements répréhensibles (vol, violence verbale ou physique, consommations de drogue ou d'alcool...) engendrent des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi du séjour, aux frais du responsable de l'enfant.

## **Mon enfant sera-t-il seul parfois ?**

Lors de sorties en ville ou de temps libres, les adolescents ont la possibilité de circuler dans un périmètre et un temps délimités au préalable avec l'équipe d'encadrement, par groupe de 3 minimum, sans être accompagnés d'un animateur.


# TROUSSEAU SEJOUR ITINERANT

Nom et prénom du jeune : .....

- ▶ Pour faciliter le chargement du bus et les déplacements, VOTRE SAC DEVRA ETRE LE MOINS ENCOMBRANT ET LE PLUS LEGER POSSIBLE.
- ▶ La liste de ce trousseau doit tenir dans un seul sac mis à part le duvet et le tapis de sol.
- ▶ Les vêtements devront être marqués au nom du jeune. Le jeune aura la responsabilité du lavage de son linge.
- ▶ Merci de laisser cette liste (complétée par vos soins) dans le bagage.

LISTE	Conseillé	Quantité			
		Dans le sac			
		Au départ	Au retour		
<b>Linge de corps</b>					
Tee-shirts ou polos	8 à 10	à remplir par les parents	à remplir par 1 animateur ou par le jeune		
Slips ou culottes	8 à 10				
Chaussettes	8 à 10				
Pyjamas	2				
Alèse (si besoin)	0				
<b>Vêtements</b>					
Pull, sweat ou polaire	2 ou 3				
Pantalons (jeans ou autre)	1 ou 3				
Robe ou jupe	facultatif				
Jogging ou tenue de sport	1				
Shorts ou bermudas	2 à 4				
Bob, casquette ou chapeau de soleil	1				
Coupe-vent imperméable	1				
<b>Paires de chaussures</b>					
Bonne paire de tennis ou de baskets	1				
Tongs	1				
Chaussures de marche	1				
Bottes	0				
Chaussons ou pantoufles	0				
<b>Toilette</b>					
Serviettes et gants de toilette	En nombre suffisant				
Brosse à dents et dentifrice	1				
Savon et shampoing	1				
Peigne ou brosse à cheveux	1				
Paquet de mouchoirs en papier	1 ou 2				
Crème anti-moustique	1				
Crème solaire	1				

LISTE	Conseillé	Quantité			
		Dans le sac			
		Au départ	Au retour		
<b>Rangement - Divers</b>					
Sac pour le linge sale	1	à remplir par les parents	à remplir par 1 animateur ou par le jeune		
Livres, petits jeux de société, cartes	facultatif				
Petit sac à dos de voyage	1				
Papier + enveloppes timbrées	facultatif				
Lampe de poche + pile	1				
Serviette de table	1				
Lunettes de soleil	1				
Gourde	1				
Tube de lessive à la main	1				
<b>Pour le couchage</b>					
Duvet	1				
Tapis de sol en mousse	1				
<b>Pour les repas</b>					
Nécessaire pour manger : assiette, couverts, bol, gobelet	1				
<b>Pour la baignade</b>					
Serviette de bain	1 à 2				
Maillot de bain (au moins 1 slip de bain pour les garçons)	1 à 2				
Bonnet de bain	0				
<b>Activités</b>					
Paire de tennis pouvant aller dans l'eau	1				

 **Nous déconseillons les objets et vêtements de valeur. L'AROEVEN ne remboursera pas les frais en cas de perte ou de vol.**

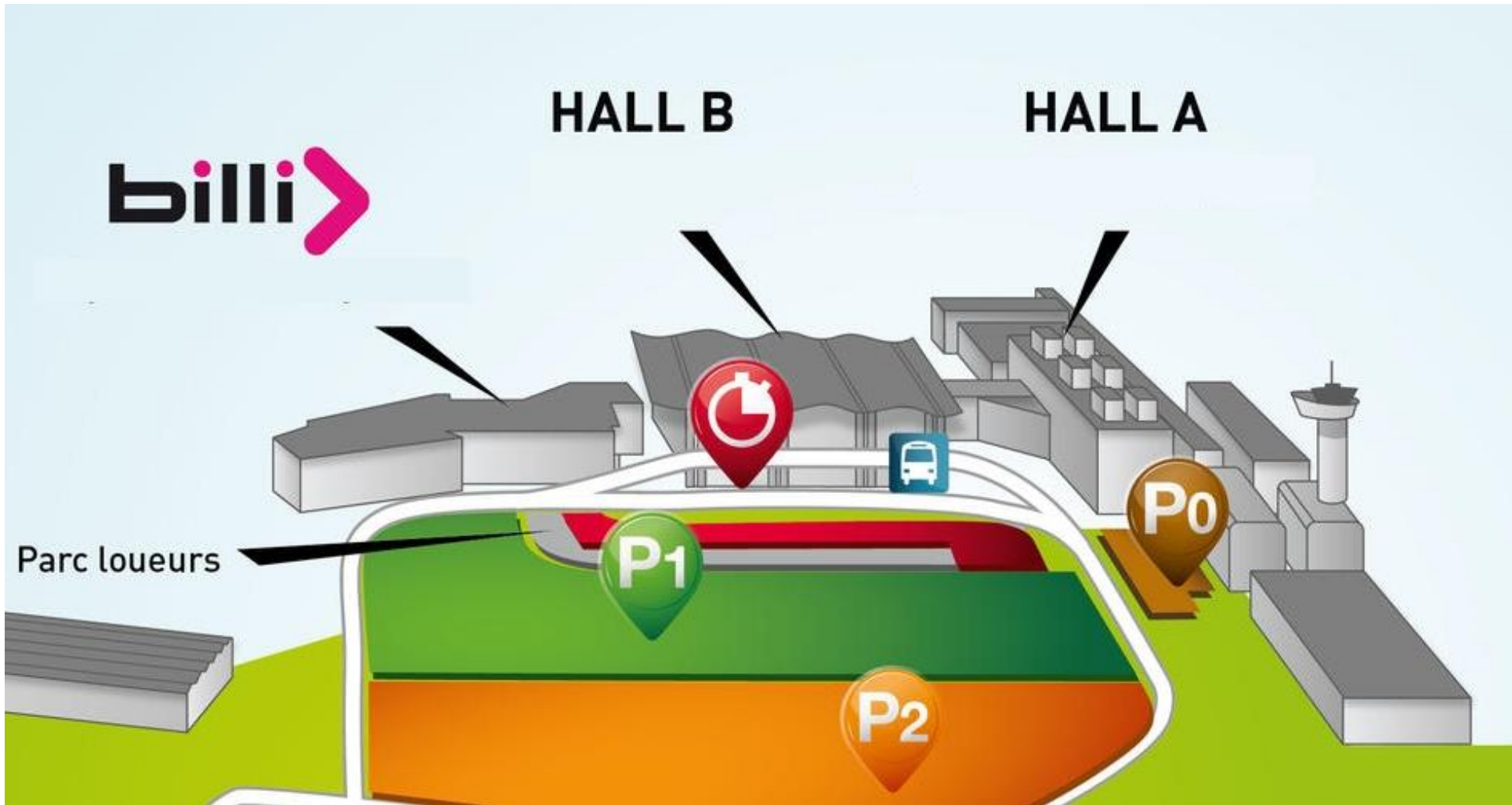
Les vêtements et objets oubliés et récupérés par l'équipe d'animation à la fin du séjour resteront en dépôt à l'AROEVEN pendant 30 jours. Passé ce délai, ils seront donnés à des associations caritatives.



HALL B

HALL A

Parc loueurs





Pour suivre les nouvelles de la colo de votre enfant, il vous suffit de vous rendre sur le site internet suivant :

<http://www.ondonedesnouvelles.com>

Pour avoir accès au journal de bord du séjour de votre enfant, connectez-vous grâce au mot de passe suivant (à conserver) :

4ypfh2

L'équipe d'animation laissera des photos ou des nouvelles de la colo. Nos équipes veilleront à être régulières dans la mise à jour journal de bord.

Si vous n'avez pas de nouvelles pendant une journée, sachez que les connections internet sont encore parfois difficiles à certains endroits et que nos équipes privilégieront la présence auprès de vos enfants que la recherche d'une connexion.

.

Bonjour,

Les vacances arrivent... et la colo se prépare. Nous t'invitons ta famille et toi à une réunion d'information séjour.

Durant ce temps, tu rencontreras ton équipe d'animation et les autres participants. Tu auras des informations sur l'organisation de tes vacances. Une bonne occasion pour tes parents et toi de poser toutes les questions que vous souhaitez sur le séjour.

Ainsi, vous êtes invités à vous rendre :

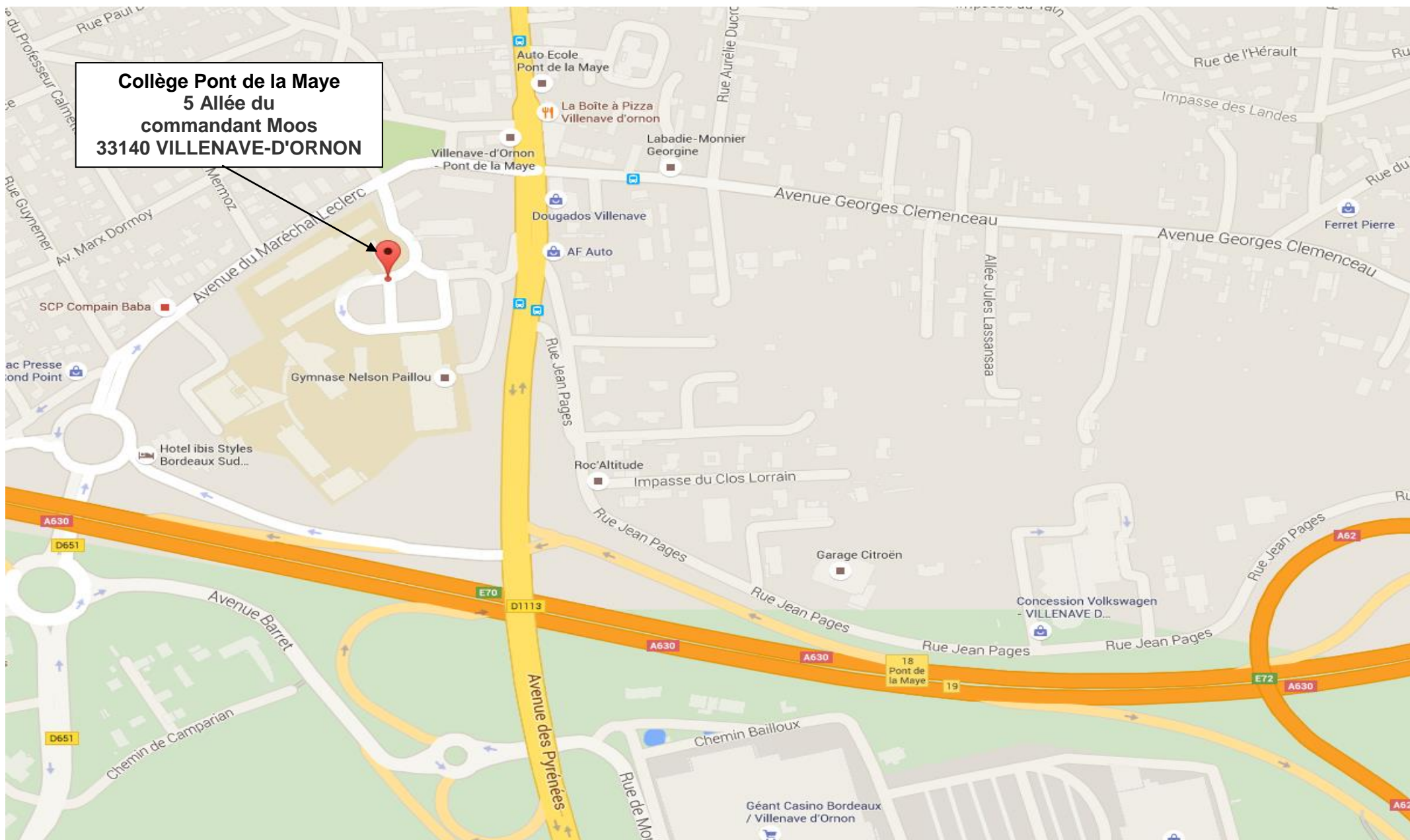
au Collège Pont de la Maye  
5 Allée du Commandant Moos  
33140 VILLENAVE-D'ORNON  
(cf plan d'accès page suivante)

à **11h00** le samedi 16 juin.

**VENEZ NOMBREUX !!!**

**Aucun compte-rendu ne sera réalisé à la suite de cette rencontre !**





**Collège Pont de la Maye**  
**5 Allée du**  
**commandant Moos**  
**33140 VILLENAVE-D'ORNON**



En tram :  
**Ligne C**  
Terminus : Lycée Vaclav Havel



En voiture :  
Par la rocade  
Sortie n°18 Pont de la Maye



En bus :  
**Ligne 05**  
Arrêt : Collège Pont de la Maye